

Année	Type	Code APOGEE	Heures CM/ TD/ TP	Libellé	Mutualisation	Nature de l'élément	ECTS	MCC session 1			MCC session 2				
								Type	Nature	Coefficient	Epreuves	Type	Nature	Coefficient	Remarques
Semestre 7 - Master 1															
M1	Obligatoire	UE1CADN7	24h TD	Anglais	Non	UE1	2	CC + Cta	Oral (15 min) 50% + écrit (DS 2h) 50%	2	CADN7E10 - CADN7E1E	CT	Oral (15 min)	2	
M1	Obligatoire	UE2CADN7	16h CM	PVP = Atelier conduction/conduite de projet	Oui, mention APAS (avec M1 APAS)	UE2	3	CT + CC	Dossier + oral selon MCC STAPS	1	CADN7D02 - CADN7O02	CT	Oral (15 min)	1	
M1	Obligatoire	UE3CADN7	22h CM	Ethique et déontologie	Non	UE3	2	CC	Oral (30 min)	1	CADN7ED3	CT	Oral (30 min)	1	
M1	Obligatoire	UE4CADN7	18h	Epidémiologie, méthodologie de la recherche	Non	UE4	2	Cta	Ecrit (DS), 2h	2	CADN7EP4	CT	Ecrit (DS), 2h	2	
M1	Obligatoire	UE5CADN7	8h CM + 5hTD/étudiant	Biologie-santé, développement durable, RSE	Non	UE5	3	CT	Dossier	1	CADN7B55	CT	Dossier	3	
M1	Obligatoire	UE6CADN7	24h CM	Normes juridiques et droit européen	Non	UE6	3	Cta	Ecrit (DS), 2h	3	CAN7NJ6	CT	Ecrit (DS), 2h	3	
M1	Obligatoire	UE7CADN7	20h CM	Toxicologie et agents toxiques	Non	UE7	2	CT	Dossier	2	CADN7AT7	CT	Dossier	2	
M1	Obligatoire	UE8CADN7	24h CM	Génétique moléculaire humaine	Non	UE8	2	CT	Dossier	2	CADN7GM8	CT	Dossier	2	
M1	Obligatoire	UE9CADN7	24h CM	Biochimie de la transduction des signaux humains	Non	UE9	2	CT	Ecrit (DS), 2h	2	CADN7B19	CT	Ecrit (DS), 2h	2	
M1	Obligatoire	U10CADN7	24h CM	Réactions de défense humaines	Non	UE10	3	CT	Ecrit (DS), 2h	1	CADN7O10	CT	Ecrit, 2h (DS)	1	
M1	Obligatoire	U11CADN7	5h TD/étudiant	Projet bibliographique	Non	UE11	6	CC + Cta	Dossier 50% + oral (15min) 50%	4	CADN7O11- CADN7D11	CT	Dossier 50% + oral (15min) 50%	4	

Année	Type	Code APOGEE	Heures CM/ TD/ TP	Libellé	Mutualisation	Nature de l'élément	ECTS	MCC session 1			MCC session 2				
								Type	Nature	Coefficient	Epreuves	Type	Nature	Coefficient	Remarques
Semestre 8 - Master 1															
M1	Obligatoire	U12CADN8	24h TD	Anglais	Non	UE12	2	CC + Cta	Oral (15 min) 50% + écrit (DS 2h) 50%	2	CADN8E12 - CADN8O12	CT	Oral (15 min) 50% + écrit (DS 2h) 50%	2	
M1	Obligatoire	U13CADN8	4hCM + 12h TD	PVP : numérique	Non	UE13	2	CT	Dossier	1	CADN813D	CT	Dossier	1	
M1	Obligatoire	U14CADN8	12h CM	Physiologie du métabolisme	Oui, médecine 2ème année	UE14	1	Cta	Ecrit (DS), 1h	2	CADN814E	CT	Ecrit (DS), 1h	2	
M1	Obligatoire	U15CADN8	14hCM + 4hTD	Biochimie métabolique	Non	UE15	2	CT	Dossier	2	CADN815D	CT	Dossier	2	
M1	Obligatoire	U16CADN8	24h CM + 6h TD	Micronutriments, pré et probiotiques	Non	UE16	2	CT	Dossier	2	CADN816D	CT	Dossier	2	
M1	Obligatoire	U17CADN8	22h CM + 4h TD	Macro-nutriments, filières et alimentation durable	Non	UE17	2	Cta	Ecrit (DS 2h)	2	CADN817E	CT	Ecrit (DS 2h)	2	
M1	Obligatoire	U18CADN8	22h CM	Apports Nutritionnels Conseillés	Non	UE18	2	Cta	Ecrit (DS 2h)	2	CADN818E	CT	Ecrit (DS 2h)	2	
M1	Obligatoire	U19CADN8	32h CM	Attitudes et comportements alimentaires	Non	UE19	2	CT	Dossier	1	CADN819D	CT	Dossier	1	
M1	Obligatoire	U20CADN8	24h CM	Droit du travail, droits fondamentaux	Non	UE20	3	Cta	Ecrit (DS), 2h	3	CADN820E	CT	Ecrit (DS), 2h	3	
M1	Obligatoire	U21CADN8	10h CM	Introduction au droit de l'aliment	Non	UE21	1	Cta	Ecrit (DS), 2h	3	CADN821E	CT	Ecrit (DS), 2h	3	
M1	Obligatoire	U22CADN8	6h/étudiant	Projet tutoré	Non	UE22	5	CT	Dossier	4	CADN822D	CT	Dossier	4	
M1	Obligatoire	U23CADN8	4h/étudiant	Stage	Non	UE23	6	CT	Dossier (rapport de stage) + oral 30 min	4	CADN823D- CADN823O	CT	Pas de session 2, sauf à titre exceptionnel ou double cursus	4	

CT = Contrôle Terminal, Cta = Contrôle terminal anticipé, CC = Contrôle Continu

Conditions pour valider le M1_parcours Alimentation, Droit, Nutrition, Santé :

La présence aux cours et aux examens est obligatoire.

Pour les UEs 6 à 11 l'étudiant doit obligatoirement avoir une note supérieure ou égale à 8/20 pour valider le S7.

Pour les UEs 14 à 21, l'étudiant doit obligatoirement avoir une note supérieure ou égale à 8/20 pour valider le S8.

Les UE 22 et 23 doivent impérativement être acquises (note globale ≥ 10) pour valider le semestre 8.

Si un étudiant a une moyenne générale $< 10/20$ à un semestre, alors il ne valide pas le semestre et repasse en session 2 toutes les UEs pour lesquelles il a une note < 10 .

Si un étudiant a une moyenne générale $\geq 10/20$ à un semestre, mais une note $\leq 8/20$ pour une ou plusieurs des UEs 6 à 11 et/ou 14 à 21 et/ou une note $\leq 10/20$ pour une ou plusieurs des UEs 22 ou 23, alors il ne valide ni cette UE ni le semestre. Il devra repasser en session 2 ces UEs.

La note obtenue en 2ème session se substitue à la note de la 1ère session, même si elle est inférieure.

Il n'y a pas de session 2 pour l'UE23, sauf cas exceptionnel. Le caractère exceptionnel est validé par l'équipe pédagogique.

Le master est semestrialisé : au sein d'un semestre, les UE se compensent entre elles.

Les semestres ne se compensent pas entre eux.

Le redoublement n'est pas automatique et est soumis à la décision souveraine du jury.

En cas d'évènement conduisant à l'impossibilité pour les étudiants d'accéder à l'université, les évaluations non encore réalisées le seront en distanciel, sous le format initialement prévu et pour une durée identique.

Le jury du parcours "Alimentation, Droit, Nutrition, Santé" se tiendra dans les deux mois suivant la fin de chaque session d'examen. En cas d'impossibilité, les notes seront rendues accessibles aux étudiants avec la mention "provisoire"

En cas d'arrivée tardive d'un étudiant international, le caractère justifié ou non de l'absence sera évalué par le jury et son président au regard des éléments fournis par l'étudiant.

Jury plénier :

Le jury du parcours "Alimentation, Droit, Nutrition, Santé" est fixé par arrêté du Président de l'Université et délibère en séance plénière.